



LE MEMENTO DU DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Ce memento est une synthèse du document. Le DICRIM complet est :

- téléchargeable sur le site de la commune
<http://www.holtzheim.fr/index.php?section=1054-dicrim>
- consultable sur demande au secrétariat de la mairie

Le DICRIM

Il vise à informer tout citoyen des risques majeurs connus existants sur le territoire communal et des moyens de prévention mis en œuvre collectivement. Il vise aussi à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter.

Le risque majeur

Il résulte d'un événement potentiellement dangereux se produisant sur une zone où des enjeux humains, économiques et environnementaux peuvent être atteints.

ALEA + ENJEU = RISQUE MAJEUR

Adresses utiles

Dossier Départemental des Risques Majeurs :

<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-prevention/Protection-civile/Dossier-Departemental-des-Risques-Majeurs-DDRM>

Portail de la prévention des risques majeurs :

<http://www.prim.net>

Carte actualisée de la vigilance météorologique :

<http://france.meteofrance.com/vigilance/accueil>

Site internet pour la prévision des crues :

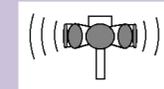
www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Plan Particulier de Mise en Sureté en référence du bulletin officiel hors-série n°3 du Ministère de l'Éducation Nationale du 30 mai 2002 (Le PPMS est un plan d'organisation interne mis en place par le directeur d'école ou le chef d'établissement pour protéger le personnel et les élèves des effets d'un événement majeur, dans l'attente de l'organisation des secours) :

www.education.gouv.fr rubrique Bulletin Officiel

SNA (Signal National d'Alerte)

Menace grave, accident majeur, catastrophe : vous serez averti par la diffusion du signal national d'alerte. C'est un signal spécifique émis par une sirène. Il ne renseigne pas sur la nature du danger, car le même signal est émis dans toutes les situations de danger.



Début d'alerte :



1 minute 41 secondes

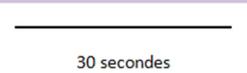


1 minute 41 secondes



1 minute 41 secondes

Fin d'alerte :



30 secondes

Les consignes à suivre au SNA

	Rentrez immédiatement chez vous ou dans un bâtiment		Ne sortez pas ! Ne restez pas dehors !
	Fermez portes et fenêtres, calfeutrez les ouvertures et aérations, arrêtez la ventilation et la climatisation		Eteignez toute source d'ignition les flammes, cigarettes, appareils électriques, moteurs thermiques, etc.
	Si vous sentez une odeur anormale, respirez à travers un linge mouillé Si vos yeux sont irrités, rincez-les à l'eau		Ne cherchez pas vos enfants à l'école Ils y sont en sécurité, les enseignants s'en occupent (conformément au PPMS)
	Ecoutez la radio France Bleu Alsace 101.4 MHz Vous serez tenus au courant de l'évolution de la situation		Ne téléphonez pas sauf en cas d'absolue nécessité Les lignes doivent rester disponibles pour les secours

Les numéros d'urgence

Numéro d'urgence	112	Sapeurs-pompiers	18
Urgences médicales SAMU	15	Gendarmerie nationale	17

Mairie de Holtzheim 03 88 78 05 84



LE MEMENTO DU DICRIM

Les conduites à tenir en cas de risques majeurs

Extraits du DICRIM

L'intégralité des bons réflexes *avant/pendant/après* est indiquée dans le document complet

<p>1. LE RISQUE INONDATION</p> 	<p>Au préalable : S'inscrire au système d'alerte téléphonique sur www.holtzheim.fr (rubrique Informations pratiques, sous rubrique En cas de neige / inondations) Ne pas s'engager en zone inondée, ni à pieds ni en voiture, ni sur les secteurs interdits à la circulation Ecouter France Bleue Alsace 101.4 FM pour connaître les consignes à suivre Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école. Ils y sont protégés et les enseignants s'occupent d'eux Libérer les lignes téléphoniques pour les secours Couper le gaz et l'électricité pour les installations situées sous la cote de référence Monter à pieds (ne pas prendre l'ascenseur) dans les étages si possible Evacuer sur ordre seulement</p>
<p>2. LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN</p> 	<p>Fuir latéralement Gagner au plus vite les hauteurs les plus proches Ne pas revenir sur ses pas Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé</p>
<p>3. LE RISQUE SISMIQUE</p> 	<p>A l'intérieur S'abriter sous une table solide, sous l'embrasure d'une porte ou à l'angle d'un mur Ne pas fuir pendant la secousse ; les chutes d'objets, mobiliers, débris, sont dangereuses Se protéger la tête avec les bras Dehors S'éloigner des constructions en allant vers le milieu de la chaussée. S'éloigner des câbles électriques En voiture S'arrêter – jamais sur un pont ou près des constructions, rester dans la voiture loin de tout ce qui risque de tomber Après la première secousse Se méfier des répliques et évacuer le bâtiment et se diriger vers un endroit isolé</p>
<p>4. LE RISQUE METEOROLOGIQUE</p> 	<p>4 niveaux de vigilance : vert, jaune, orange, rouge S'informer et adapter ses comportements Dès le niveau orange, s'assurer que les activités et les déplacements peuvent être effectués sans complication et sans danger ; inutile de risquer sa vie en partant coûte que coûte sous la tempête ou de passer la nuit dans sa voiture sur une autoroute enneigée En cas de tempête, se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur</p>
<p>5. LE RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES</p> 	<p>Voir les consignes à suivre en cas de Signal National d'Alerte (au dos de cette fiche)</p>